

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 1

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 48 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSÉAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSÉAUX), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNÉ, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **2 – Refuge pour animaux**

### **2.1 - Fourrière communautaire : adoption des tarifs de restitution des animaux**

La Communauté d'Agglomération du Douaisis exerce, au titre de ses compétences et pour le compte de ses communes membres, la capture et la garde des animaux errants dans les conditions fixées par l'article L.211-24 du code rural. Cette activité de fourrière, qui était jusqu'à présent externalisée dans le cadre d'un marché public a été reprise en régie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Pour les animaux dont le propriétaire est connu ou s'est manifesté, ce service public est assuré à ses frais.

Dans ce cadre, il convient d'adopter une grille de tarification. Il est précisé que ces tarifs sont également applicables aux propriétaires d'animaux dans tous les cas où la fourrière communautaire aura été désignée comme lieu de dépôt par les communes et les services de l'État.

<u>Objet</u>	<u>Montant</u>
Frais de garde de chien (par nuitée)	10 €
Frais de garde de chat (par nuitée)	8 €
Déplacement	20 €
Déplacement en astreinte	50 €
Frais d'identification (puçage)	60 €
Frais vétérinaires	Refacturation à l'euro/l'euro

Je vous propose, après avis favorable du bureau :

- d'adopter la présente grille tarifaire,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président,

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 2

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 48 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAU), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **3 – Finances**

### **3.1- Tarifs de location des ateliers et bureaux des Hôtels d'entreprises – Assujettissement à la TVA**

La CAD met en location des locaux non aménagés au sein de ses hôtels d'entreprises.

Afin de pouvoir récupérer la TVA sur les différentes charges liées à ces locations, il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'assujettir ces locaux non aménagés à la TVA conformément à l'article 260, 2° du code général des impôts (BOI-TVA-CHAMP-50-10),
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 3

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 48 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAU), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **3 – Finances**

### **3.2 - Changement de comptable public – Indemnité de conseil**

Monsieur Benoit BORKOWSKI remplace monsieur Huchette dans ses fonctions de Receveur de la CAD depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2017.

Dans le cadre de ses fonctions de Receveur, monsieur Borkowski est amené à apporter conseil et assistance à la CAD en matière budgétaire, économique financière et comptable.

A ce titre, monsieur Borkowski peut bénéficier, sur décision de l'Assemblée délibérante, de l'indemnité de conseil arrêtée selon les conditions et dans les formes fixées par l'arrêté du 16/12/1983.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'attribuer à monsieur Benoit Borkowski, Receveur de la CAD, l'indemnité de conseil dont il peut bénéficier depuis sa prise de fonction,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 4

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 48 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAU), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **3 – Finances**

### **3.3 - Rapport et Débat d'orientation budgétaire (ROB et DOB) dans le cadre de la préparation et du vote des budgets 2018**

Suivant les dispositions prévues par le CGCT (articles L5211-36 et L2312-1), le Président présente au conseil, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport (ROB) sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil, dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Le rapport susmentionné (document joint) comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Il est transmis au représentant de l'Etat dans le département et aux communes membres.

Les lieux de mise à la disposition du public sont le siège de la CAD et les mairies des communes membres. il fait l'objet d'une publication.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau, d'examiner le rapport joint en annexe à partir duquel le Conseil communautaire débatera des orientations susceptibles d'être mises en œuvre en 2018.

**A l'unanimité, le Conseil prend acte de la présentation du présent rapport et de la tenue du Débat d'orientation budgétaire 2018.**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**



# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 5

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 48 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSÉAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSÉAUX), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNÉ, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **3 – Finances**

### **3.4 - Subvention à la régie Gayant Expo pour investissements exceptionnels (350 000 euros pour la mise en sécurité - remplacement de portes)**

Le fonctionnement du service public géré par la Régie Gayant Expo exige la réalisation d'investissements liés à la mise en sécurité du site :

→ renouvellement de l'ensemble des portes constituant les issues de secours (2<sup>ème</sup> phase)

En raison de leur importance, et eu égard au nombre d'usagers, ces investissements ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs de la régie.

En application de l'article L2224-2.2<sup>e</sup> du code général des collectivités territoriales, la Communauté d'Agglomération de Douai est donc sollicitée par la régie Gayant afin de prendre en charge les dépenses correspondant aux investissements suivants :

→ remplacement de portes pour un montant prévisionnel de 350 000 € HT compte tenu de l'urgence.

Des bilans prévisionnels ont été fournis au soutien de cette demande.

Il apparaît que cette prise en charge financière est nécessaire au maintien des activités dont la régie a la charge.

Aussi, conformément à l'article L2224-2.2<sup>e</sup> du code général des collectivités territoriales, il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'autoriser le versement à la régie Gayant expo d'une subvention exceptionnelle d'équipement d'un montant de 350 000 € HT pour la réalisation des investissements décrits ci-dessus,
- d'adopter les modalités de versement de cette subvention :
  - 50% sur production de la commande de prestations passée par la régie
  - le solde sur production des factures acquittées par la régie
- d'imputer la dépense sur les crédits correspondants prévus à l'article 204172 du Budget annexe Développement économique,
- de m'autoriser ou mon délégué à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

**Les membres du Conseil d'Administration : M. Lionel COURDAVAULT, M. Francis FUSTIN, M. Alfred BOULAIN, M. Dominique RICHARD, M. Didier TASSEL, M. Pascal GEORGE, Mme Marylise FENAIN, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER et Mme Marie-Pascale SALVINO, ne participent ni au débat ni au vote.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 6

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 47 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAU), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **4 – Personnel**

### **4.1 - Modification du tableau des effectifs – Créations de postes et rectification de la délibération n°15-12-2017-16**

Dans le cadre de la mise à jour du tableau des effectifs, les modifications exposées ci-après sont proposées :

#### 1. Créations de postes :

→ **un poste relevant de la catégorie C et du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux destiné au recrutement d'un gestionnaire eau potable à la Direction de l'Eau Potable.**

La rémunération correspondra au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux.  
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut un contractuel.

→ **un poste relevant de la catégorie C et du grade d'adjoint technique territorial au service RHS de la Direction de l'Entretien des Espaces Naturels destiné au changement d'affectation d'un agent titulaire, dans le cadre d'une mobilité interne.**

Les missions seront celles d'un cantonnier de rivière.  
La rémunération correspondra au grade d'Adjoint technique territorial.

→ **un poste relevant de la catégorie C et du grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe au service Ilôtage de la Direction de l'Entretien des Espaces Naturels, destiné au changement d'affectation d'un agent titulaire, dans le cadre d'une mobilité interne.**

Les missions seront celles d'un Ilotier.  
La rémunération correspondra au grade d'Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe.

→ **un poste relevant de la catégorie C et du cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Territoriaux destiné au recrutement d'un assistant administratif au Pôle Cohésion Sociale.**

La rémunération correspondra au cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux.  
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut un contractuel.

→ **un poste relevant de la catégorie C et du cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Territoriaux destiné au recrutement d'un instructeur « ADS » au service Actions foncières et Urbanisme de la Direction Administrative et Juridique.**

La rémunération correspondra au cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux.  
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut un contractuel.

→ **un poste relevant de la catégorie B et du cadre d'emploi des Rédacteurs Territoriaux destiné au recrutement d'un gestionnaire de procédures au service des Marchés Publics de la Direction Administrative et Juridique.**

La rémunération correspondra au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.  
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.

→ **un poste relevant de la catégorie A et du cadre d'emploi des attachés territoriaux destiné au recrutement d'un responsable opérationnel au Pôle des Equipements Culturels.**

La rémunération correspondra au cadre d'emploi des attachés territoriaux.  
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.

→ **un poste relevant de la catégorie B et du cadre d'emploi des Assistants territoriaux de conservation du patrimoine au Musée Arkéos destiné au recrutement d'un médiateur du patrimoine.**

La rémunération correspondra au cadre d'emploi des assistants territoriaux de conservation du patrimoine.  
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.

**2. Rectification de la délibération n°16 du 15/12/2017 :**

Rectification en raison d'une erreur matérielle dans la délibération N°16 du conseil communautaire du 15/12/17 créant le poste d'assistant administratif et financier à la Direction des Déchets, sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs :

→ l'erreur matérielle porte sur la référence de la grille de rémunération à savoir, l'agent sera rémunéré sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs et non sur le cadre d'emploi des rédacteurs.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver les modifications exposées précédemment et la révision subséquente du tableau des effectifs,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à souscrire tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 7

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 47 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAUX), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **4 – Personnel**

### **4.2 - Convention de partenariat de formation professionnelle territorialisée entre le CNFPT Hauts-de-France Délégation du Nord-Pas de Calais et la CAD (formations INTRA)**

La Communauté d'Agglomération du Douaisis peut être amenée à mettre en place des actions de formation en INTRA avec le CNFPT notamment pour des besoins spécifiques à ses agents ou encore en raison du nombre important d'agents à former.

Pour rappel, les formations INTRA sont des formations réalisées exclusivement pour les agents de la CAD, dans ses locaux.

Dans le cadre des dispositifs de formation en intra, la communauté d'Agglomération continue à bénéficier des compétences du CNFPT en matière d'ingénierie de formation. Il pourra s'agir de formations proposées au catalogue mais également de formations sur mesure.

A cet effet, le CNFPT propose la conclusion d'une convention cadre annuelle du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 (document joint) qui vient remplacer la « convention triennale n° 16 14 R 480 » adoptée par délibération du Conseil Communautaire du 29 novembre 2016.

Cette convention porte sur des actions de formations intra financées par le CNFPT, dans le cadre de la cotisation 0.9% ou éventuellement des actions spécifiques avec participation financière de la CAD.

La convention engage la CAD sur plusieurs points :

- Envoi au CNFPT de notre plan de formation 2018,
- Définition des axes de formations prioritaires définis par la CAD,
- Facturation d'indemnités par le CNFPT en cas d'annulation tardive ou d'absentéisme.

A titre indicatif, les actions identifiées à ce jour pour l'année 2018 sont :

- Les principes fondamentaux de la commande publique
- La connaissance du Statut de la Fonction Publique : Fondamentaux en RH (avancement de carrière, sanction, statut, ...)
- Signalisation de chantiers en bordure de route
- L'accueil du public en situation de handicap
- Animation et encadrement d'une équipe au quotidien
- Conception d'outils partagés de gestion et suivi d'activités
- Sensibilisation aux RPS pour l'encadrement

Avant la mise en œuvre d'une action, un bon de commande sera transmis par le CNFPT indiquant les modalités financières (prise en charge par le CNFPT ou participation financière de la CAD). Ce bon de commande sera signé par le Président.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter la convention présentée en annexe,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer cette convention et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**



# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 8

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 47 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAU), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **5 – Equipements culturels**

### **5.1 – ARKEOS - Tarifs de la billetterie du musée ARKEOS – Complément**

A la suite des délibérations du Conseil Communautaire en date du 20 décembre 2013, du 28 mai 2014, du 26 septembre 2014, du 16 octobre 2015 et du 14 octobre 2016 sur la tarification des entrées, manifestations et animations du musée Arkeos, il convient de compléter la grille tarifaire en fonction de besoins nouveaux et d'instaurer les dispositions ci-après.

Les médiathèques sont fréquemment intéressées par l'organisation d'animations et visites pédagogiques sur le thème de l'archéologie auprès de leur public (enfants et public familial).

Or le tarif d'animation pédagogique du Musée-Parc Arkeos n'est prévu que pour les groupes scolaires et les centres de loisirs.

Aussi, il est proposé d'appliquer le tarif d'animation aux médiathèques selon les modalités suivantes :

#### Animation

- Groupes scolaires, centre de loisirs et médiathèques du territoire de la CAD : 70,00 €/h
- Groupes scolaires, centre de loisirs et médiathèques hors territoire de la CAD : 90,00 €/h

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter les dispositions proposées ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 9

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 47 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAUX), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **5 – Equipements culturels**

### **5.2 – ARKEOS - Convention type CAD/Médiathèques pour le musée ARKEOS**

Les médiathèques sont fréquemment intéressées par l'organisation d'animations et visites pédagogiques sur le thème de l'archéologie auprès de leur public (enfants et public familial).

Or le tarif d'animation pédagogique du Musée-Parc Arkeos n'est prévu que pour les groupes scolaires et les centres de loisirs.

Il a donc été proposé d'appliquer le tarif d'animation aux médiathèques selon les modalités suivantes :

- Médiathèques du territoire de la CAD : 70,00 €/h
- Médiathèques hors territoire de la CAD : 90,00 €/h

Par ailleurs, il peut être parfois nécessaire de formaliser ces interventions sous forme d'une convention avec les médiathèques.

C'est pourquoi il est proposé d'établir une convention type (document joint) et de confier au Président le soin de souscrire avec chaque médiathèque concernée cette convention.

Les décisions prises en la matière par le Président ou son représentant relèveront du cadre des délégations d'attributions visées à l'article L5211-10 du CGCT.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter les dispositions proposées ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 10

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 47 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAU), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **5 – Equipements culturels**

### **5.3 – Adhésion de la CAD au Syndicat National des Scènes Publiques (SNSP)**

La CAD a souhaité faire vivre ses établissements culturels. Il s'agit donc de programmer des spectacles en lien avec la nature des lieux, l'auditorium et ARKEOS-Café pour le musée ARKEOS ainsi que des spectacles sur les contes et légendes pour LEGENDORIA.

Ces lieux deviennent donc des équivalents à des théâtres de ville.

La volonté est de s'inscrire dans une dynamique de réseau national en adhérant au SNSP (Syndicat National des Scènes Publiques). Le dossier de présentation de ce syndicat est présenté en annexe ; il est accompagné des statuts du syndicat et de ses chartes d'engagement.

Ce syndicat a pour objet la défense des intérêts des structures artistiques et culturelles dont l'une des activités principales est la production l'exploitation et la diffusion de spectacle vivant.

Il a pour mission de représenter ses membres face aux pouvoirs publics, à l'échelon local, national et international. Il représente ses membres face aux organisations et institutions culturelles et éducatives (DRAC et Ministère de l'Education nationale), économiques et sociales.

En adhérant au SNSP (qui regroupe plus de 200 scènes publiques), la CAD pourra disposer en temps réel des modifications juridiques, fiscales et accord avec les partenaires privés ou publics ainsi que de toutes les informations concernant les directeurs des structures culturelles et des scènes publiques.

Le syndicat promeut des publications régulières, auprès de ses membres, faisant état des négociations et accords signés dans la profession du spectacle aux niveaux national ce qui permet d'être à jour dans les changements législatifs et règlementaires.

Par ailleurs la CAD pourra bénéficier des accords passés entre le syndicat, ses adhérents et certaines caisses de perception de droits d'auteur et droits voisins comme la SACD et la SACEM. En adhérant la CAD bénéficiera de 10 % de remise sur tous les droits et obligations à verser à la SACD ainsi que de 12 % de ceux à verser à la SACEM.

Suivant les barèmes prévus (au regard des jauges des salles de spectacle, du nombre d'habitants et du budget artistique dédié au spectacle vivant), le montant de la cotisation d'adhésion de la CAD serait de 1 037 € par an.

Cotisation qui sera compensée par les remises obtenues sur les sommes à verser aux dites caisses durant l'année 2018. A ce jour, le montant prévu de ces sommes est déjà, sur l'année à venir de 6 789,33 € pour Legendoria et 1904,31 € pour Arkéos, soit : 8 693,64 € sur lesquels nous aurions les abattements prévus dans la négociation. Sachant que tous les choix de programmation ne sont pas faits, notamment pour Arkéos.

Considérant l'intérêt pour la communauté d'une telle structure, il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adhérer au Syndicat National des scènes publiques (SNSP),
- d'approuver le versement de la cotisation dont le montant sera inscrit chaque année au budget de la communauté,
- d'autoriser le président ou son représentant délégué à signer tous les documents s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 11

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 47 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAUX), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **6 – Habitat**

**6.1 - Avenant 2017-1 de fin de gestion à la convention de délégation de compétence des aides à la pierre et à la convention pour la gestion des aides à l'habitat privé (gestion des aides par le délégataire – instruction et paiement)**



La Communauté d'Agglomération a renouvelé en 2017 et ce pour une période de 6 ans la convention de délégation de compétence des aides à la pierre, lui permettant de décider de l'attribution des aides publiques en faveur de la construction, de l'acquisition, de la réhabilitation et de la démolition des logements locatifs sociaux et des logements-foyers, de la location-accession, de la rénovation de l'habitat privé, de la création et de l'amélioration de places d'hébergement, et de procéder à leur notification aux bénéficiaires.

Le cadre général de la programmation pour l'année 2017 a été défini lors du Comité Régional de l'Habitat qui s'est déroulé le 27 février et annonçait, l'enveloppe prévisionnelle de droits à engagements Etat fixée à **3 081 800 €** réparties de la façon suivante :

- **510 600 € pour le logement locatif social**
- **2 110 000 € pour l'habitat privé (ANAH) et 461 200 € au titre du FART**

Depuis cette date, le Comité Régional de l'Habitat s'est réuni à plusieurs reprises pour arrêter les dotations définitives accordées aux délégataires au regard de l'atteinte des objectifs de la réhabilitation du parc privé.

Concernant le parc public, les dotations définitives ont été minorées de 20% sans pour autant se référer à l'atteinte des objectifs à la production de logements locatifs sociaux.

Ainsi pour l'année 2017, l'enveloppe de droits à engagements Etat sera répartie de la façon suivante :

- Au titre du parc social, 408 480 € soit 80% de l'enveloppe initiale.
- Au titre du parc privé, compte tenu du nombre de dossiers réalisés, 1 488 119 € pour les droits à engagement ANAH et 216 739 € pour les droits à engagement Etat dans le cadre du FART.

Afin d'arrêter le montant définitif des droits à engagement de la Communauté d'agglomération du Douaisis, un avenant de fin de gestion doit être signé.

**Les droits à engagements Etat fixés sont donc répartis de la façon suivante :**

- **408 480 € pour le logement locatif social,**
- **1 488 119 € pour l'habitat privé (ANAH), et 216 739 € du FART (programme Habiter Mieux).**

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'autoriser le Président, ou son représentant délégué, à signer les avenants 2017-1 à la convention de délégation de compétence des aides à la pierre et à la convention pour la gestion des aides à l'habitat privé,
- d'autoriser le Président, ou son représentant délégué, à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 12

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 47 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAU), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **7 – Développement économique**

### **7.1 – Fixation du tarif de location de l'Espace Formation du Centre Technique Communautaire 3**

Depuis 2015, la CAD a repris en direct la gestion des trois salles de réunion de l'Hôtel d'Entreprises de Douai-Dorignies. Les tarifs ont été fixés par délibération du Conseil Communautaire du 16 octobre 2015 comme suit :

	<b>Tarif Journée (HT)</b>	<b>Tarif ½ journée (HT)</b>
<b>Fenain 65 m<sup>2</sup></b> (22 personnes)	100 €	60 €
<b>Dreyfus 95 m<sup>2</sup></b> (50 personnes)	130 €	80 €
<b>Mercier 25 m<sup>2</sup></b> (12 personnes)	60 €	40 €

Nous sommes sollicités par des organismes qui réalisent des formations et qui aimeraient disposer de lieux adaptés.

L'Espace Formation du CTC3 situé Hôtel d'entreprises de Douai-Dorignies - Porte A - Aile Languedoc - 685, rue Jean Perrin 59500 DOUAI pourrait être proposé à la location.

**Il est proposé un tarif forfaitaire global mensuel de 1 000 € HT / mois pour la location des 4 salles de réunions (3x 40 m<sup>2</sup> et 30 m<sup>2</sup>) et de l'espace central d'environ 300 m<sup>2</sup>.**

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter ce tarif pour la location de l'Espace Formation du CTC3,
- de m'autoriser ou mon délégué à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 13

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 47 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAU), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **8 – Trame verte**

### **8.1 – Mise en œuvre des plans de gestion de l'étang d'Aubigny au Bac - Convention de partenariat CAD/CEN/Fédération de Pêche du Nord - Convention de partenariat CAD/LPO**

L'étang communal d'Aubigny au Bac a été mis à disposition de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

Ce pôle de nature présente des berges aux vocations diverses témoignant de la multifonctionnalité de la trame verte et bleue :

- la berge Est, à vocation Loisirs, accueille la base communautaire LOISIPARC
- la berge Nord, à vocation nature, accueille les habitats les plus riches en biodiversité
- les berges Ouest et Sud concilient loisirs de nature (pêche et randonnée) et zone de nature grâce aux aménagements récemment réalisés.

Pour répondre aux enjeux de préservation des ressources naturelles, la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est dotée de plans de gestion conservatoire. Ces derniers déterminent pour les 5 années à venir les opérations d'entretien à mener sur les berges Ouest, Nord et Sud.

La mise en œuvre du programme d'opérations est multi-partenaire. Un premier partenariat a été signé avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) conformément à la délibération du Conseil Communautaire du 13 octobre 2017.

Il est proposé d'élargir ce partenariat par la signature de deux conventions de partenariat (documents joints) :

→ Convention de partenariat entre la CAD/le CEN/ la Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Le partenariat porte spécifiquement sur l'évaluation des aménagements de berges sur la diversité piscicoles et l'acquisition des données sur le peuplement piscicole.

→ Convention de partenariat entre la CAD et la Ligue pour la Protection des Oiseaux section Nord (LPO)

Le partenariat porte spécifiquement sur l'augmentation de l'intérêt faunistique du site, la mise en place et le suivi d'un radeau à sternes et la sensibilisation à l'environnement.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter les deux conventions jointes,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer ces conventions et tous les actes s'attachant à l'exécution de la présente décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 14

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 47 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAU), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **9 – Développement rural**

### **9.1 – Approbation de la charte de partenariat entre la CAD et les artisans du secteur de l'alimentaire utilisant des produits locaux issus des exploitations agricoles du territoire**

Depuis 2008, dans le cadre du développement de sa politique agricole et alimentaire, la CAD s'est engagée aux côtés de divers acteurs institutionnels et associatifs, pour développer les circuits alimentaires de proximité sur le territoire.

Ainsi, la CAD a développé un partenariat avec une quarantaine de producteurs agricoles et une dizaine de restaurateurs qui s'approvisionnent en production du territoire. Plusieurs outils et événements font aujourd'hui la promotion des points de vente à la ferme, des produits issus des exploitations et des restaurateurs utilisant des produits du territoire (marché de producteurs, carnet « de la Terre à la Table », panneaux d'enseigne et de signalétique, etc).

Afin d'amplifier cette politique, la Communauté d'Agglomération du Douaisis souhaite mettre en valeur les artisans du secteur alimentaire du territoire qui utilisent des produits issus des exploitations agricoles locales au travers notamment d'un carnet « de la terre à la table » et d'autres outils de communication.

La charte d'engagement présentée en annexe, fixe les conditions du partenariat entre la collectivité et les artisans du secteur alimentaire utilisant des produits issus des exploitations du territoire.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver la charte de partenariat qui sera soumise aux artisans du secteur alimentaire souhaitant s'engager dans la démarche,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué, à signer cette charte et tous documents s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 15

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 47 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAUX), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **9 – Développement rural**

### **9.2 – Dégâts causés aux cultures de blé tendre de l'EARL MARMOUZET par des lapins à Cantin – Parcelles ZA n°1.2.3 34.49 - Conclusion d'une convention de transaction pour indemnisation**



A la suite de dommages occasionnés par des lapins sur des parcelles de blé situées sur la commune de Cantin, la société EARL MARMOUZET domiciliée 1 Chemin des Soupirs à Cantin (59169) représentée par Mme Marmouzet Sylvie, a fait appel à son assureur afin d'obtenir réparation.

Celui-ci a engagé une action en responsabilité contre la Communauté, propriétaire des parcelles voisines de Mme Marmouzet sur lesquelles on constate une importante présence de lapins de garenne. Les expertises réalisées sur place ont établi le lien de causalité direct entre la prolifération de lapins sur les parcelles de la CAD et les pertes de récoltes de l'EARL MARMOUZET.

Afin de prévenir ces dommages, la CAD a conclu des conventions avec deux associations de chasse qui organisent des opérations régulières de battues et de furetage pour réguler la présence des lapins de garenne sur son territoire.

Par ce partenariat, l'assureur de la CAD considère que la responsabilité de la Communauté est dérogée et que la faute incombe de fait aux associations de chasse qui ne sont pas parvenues à enrayer cette prolifération.

La Communauté ne souhaitant pas rechercher la responsabilité des associations de chasse, décide de prendre en charge l'indemnisation pour compenser financièrement les dégâts subis au niveau des cultures de blé de Mme Marmouzet.

La perte de production a été estimée selon le rapport d'expertise au montant total de 2 816 €, il appartient à la CAD de s'acquitter directement de ce montant auprès de l'EARL MARMOUZET.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver le versement de la somme de 2816 € à l'EARL MARMOUZET, en dédommagement du préjudice subi, et la conclusion d'une transaction, en application des articles 2044 et suivants du Code Civil, pour permettre le versement de cette somme,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 16

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 47 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAU), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **10 – Location de matériels et achats groupés**

### **10.1 – Cession de dalles de moquettes plombées à la commune de Flers en Escrebieux et d'une tribune mobile de 124 places à la Ville de DOUAI**

La Communauté d'Agglomération du Douaisis possède un parc important de matériel de location pour les manifestations organisées dans les communes de son territoire.

Certains matériels sont rarement loués aux communes :

- 850 m<sup>2</sup> de dalles de moquette plombées
- 1 tribune mobile de 124 places assises.

Il est donc proposé de les revendre à la dernière commune les ayant loués :

<b>Matériel</b>	<b>Céder à la commune</b>	<b>Imputation budgétaire</b>	<b>N° inventaire</b>	<b>Prix d'achat</b>	<b>Montant restant à amortir</b>
850 m <sup>2</sup> de dalles de moquettes plombées	Flers en Escrebieux	2188	sivom-2007-3	19 093,93 € les 1 000 m <sup>2</sup>	Matériel amorti
1 tribune mobile de 124 places assises	Douai	2182	sivom-2009-3	50 873,05 €	Matériel amorti

La commune de Flers en Escrebieux a été la dernière commune à louer les 850 m<sup>2</sup> de dalles de moquettes plombées. Elle souhaite s'en porter acquéreur pour un montant de 1 500 € HT.

La ville de Douai a été la dernière commune à louer le matériel. Elle souhaite s'en porter acquéreur pour un montant de 5 000 € HT.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver la cession de 850 m<sup>2</sup> de dalles plombées pour une valeur de 1 500 € HT à la commune de Flers en Escrebieux et la cession d'une tribune mobile de 124 places pour une valeur de 5 000 € HT à la Ville de Douai,
- d'autoriser le Président, ou son représentant délégué, à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

La Communauté d'Agglomération du Douaisis émettra un titre de recette pour l'encaissement de chacune de ces sommes. Le matériel sera remis à chacune des communes après encaissement des sommes par le Comptable public.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 17

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 47 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAU), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **11 – Déchets**

### **11.1 - Transfert de la compétence « gestion des hauts de quai des déchèteries » au SYMEVAD**

Vu le Code général des collectivités territoriales (ci-après CGCT),  
Vu les statuts du SYMEVAD modifiés, approuvés par arrêté préfectoral interdépartemental en date du 12 février 2018,  
Vu l'avis du comité technique en date du 30/11/2017,

Considérant :

- Qu'il est dans l'intérêt de la Communauté d'agglomération du Douaisis de transférer la compétence gestion du haut de quai de déchèterie au SYMEVAD,
- Que le transfert permettra une amélioration du service rendu en s'appuyant sur les préconisations des études réalisées,
- Que le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à disposition des biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice de cette compétence, la reprise de l'actif et du passif relatifs à la compétence transférée,
- Qu'il y a lieu de transférer au SYMEVAD les biens nécessaires à l'exercice de cette compétence,
- Qu'il est proposé une mise à disposition à titre gratuit, sans transfert de propriété des équipements identifiés dans le procès-verbal de transfert annexé à la présente délibération notamment :
  - Déchèterie d'Arleux sise Avenue de la Gare, 59151 Arleux
  - Déchèterie de Cuincy sise Rue du Champ de Tir, 59553 Cuincy
  - Déchèterie de Sin-le-noble sise Rue du Bois des Retz, 59450 Sin-le-Noble
  - Déchèterie de Roost-Warendin sise 61 Bis Rue Lamendin, 59286 Roost-Warendin
- Equipements affectés à la gestion des hauts de quai des déchèteries
- Qu'il y a lieu de procéder au transfert du personnel qui remplit en totalité ses fonctions pour la mise en œuvre de la compétence. Le transfert concerne les emplois suivants :
  - 5 postes de gardiens de déchèterie
  - 1 poste de référent déchèterie en CDD
- Qu'il y a lieu de procéder au transfert du personnel remplissant partiellement ses fonctions pour la mise en œuvre de la compétence et ayant accepté la proposition de transfert. Le transfert concerne les emplois suivants :
  - 1 poste de Responsable équipements déchèterie
  - 1 poste de Directrice
- Que l'avis du comité technique a été recueilli sur le principe du transfert de compétence et sur les modalités de transfert des agents décrites par la fiche d'impact, jointe en annexe, précisant les effets sur la rémunération et les droits acquis des fonctionnaires concernés

**Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :**

- de décider le transfert de compétence « gestion des hauts de quai des déchèteries » vers le SYMEVAD,
- de préciser que cette compétence sera effective au 01/04/2018,
- d'approuver les conditions financières précisées dans les statuts du SYMEVAD, établies à un montant prévisionnel de 787 000 € TTC pour l'année 2018,
- de prendre acte du transfert, à compter du 01/04/2018, du personnel affecté en totalité à l'exercice de la compétence,
- d'approuver la mise à disposition à titre gratuit des biens immobiliers et mobiliers nécessaires à l'exercice de la compétence « gestion des hauts de quai des déchèteries » et de préciser que la valeur nette comptable des biens transférés s'établit, en cas d'amortissement pour les 4 déchèteries, à 1 667 282 € au 31/12/2017,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes nécessaires au transfert de la compétence « gestion des hauts de quai de déchèteries ».

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 18

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 46 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSÉAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSÉAUX), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Alain SEGOND.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **12 – Eau potable**

### **12.1 - Approbation du plan de gestion forestier 2017-2036 du Domaine de la Chaumière**

Les captages d'eau souterraine situés sur le territoire de la commune d'Esquerchin constituent une ressource importante pour l'agglomération douaisienne depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Afin de protéger sa ressource, la Ville de Douai a saisi, en 2002, l'opportunité d'acquérir le domaine agricole de La Chaumière, représentant environ 67 ha d'un seul tenant sur les territoires de Cuincy et Esquerchin. Ces terrains agricoles étaient situés pour partie en périmètre éloigné des forages et en totalité dans le périmètre du Projet D'intérêt Général (PIG) qui visait à protéger une zone fortement vulnérable alimentant les différents captages de la Vallée de l'Escrebieux.

Sur le site nouvellement acquis, la Ville de Douai a entrepris en 2003 un vaste programme de boisement de protection, avec le partenariat du Département du Nord, au titre de sa politique de boisement, de l'Europe, dans le cadre du Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole, et de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Près de 51 000 arbres (chênes, hêtres, merisiers...) et 77 000 arbustes ont été ainsi plantés sur plus de 54 ha, le reste de la superficie étant constitué de grandes clairières. L'ensemble est clôturé et interdit au public, sauf visite guidée exceptionnelle.

Le domaine forestier de la Chaumière étant attaché à la protection des ressources en eau, il relève de la compétence Eau Potable. Il est géré de ce fait par la Direction de l'Eau Potable de la CAD, au titre de l'article 1321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que « *Lorsque la collectivité antérieurement compétente était propriétaire des biens mis à disposition, la remise de ces biens a lieu à titre gratuit. La collectivité bénéficiaire de la mise à disposition assume l'ensemble des obligations du propriétaire. Elle possède tous pouvoirs de gestion.* »

### **Principe du régime forestier**

Le domaine est soumis au régime forestier qui impose généralement plusieurs contraintes aux collectivités propriétaires de boisements et forêts :

- préservation du patrimoine forestier,
- obligation d'appliquer un « aménagement forestier » approuvé par le propriétaire,
- vente des bois conformément aux récoltes programmées,
- mise en place d'un accueil du public,
- respect de l'équilibre de la faune et de la flore.

Il existe des cas particuliers tels que des boisements classés en réserves naturelles, réserves biologiques ou de certains périmètres de captage d'eau potable, où un plan de gestion spécifique plus orienté sur la protection de la biodiversité ou de la ressource en eau dans le cas du champ captant protégé peuvent être mis en œuvre.

C'est le cas du domaine de La Chaumière.

L'Office National des Forêts (ONF) est le seul gestionnaire autorisé à mettre en œuvre le régime forestier, en partenariat avec le propriétaire public.

Les forêts relevant du régime forestier sont astreintes à une obligation de planification de leur gestion par un aménagement forestier garantissant une gestion durable. C'est l'objet de ce document présenté en annexe établi par l'ONF et qui est soumis à votre approbation.



## **Plan d'aménagement forestier 2017-2036**

Un premier plan de gestion, d'une durée de 10 ans s'est déroulé de 2007 à 2016. Il avait pour objectif d'assurer les premières opérations sylvicoles de suivi et d'entretien des jeunes peuplements une fois les plantations réalisées. Il a été couronné de succès puisqu'on enregistre un faible taux de pertes.

Pendant les vingt prochaines années, le nouvel aménagement s'attachera à poursuivre les efforts de suivi et d'entretien des plantations afin d'obtenir des peuplements pérennes et de qualité.

Le traitement à appliquer aux peuplements le plus approprié est la futaie irrégulière, compte tenu des enjeux et des objectifs de la CAD. La futaie irrégulière autorise en effet la permanence du couvert, le maintien de la biodiversité et celui de l'identité paysagère créée spécialement sur le domaine. Néanmoins, et pour toute la durée de ce nouvel aménagement, c'est le traitement régulier qui sera retenu car les peuplements n'ont toujours pas suffisamment gagné en maturité pour entamer une conversion vers l'irrégulier.

Pour atteindre ces objectifs, le programme d'actions prévoit :

### → **pour les coupes :**

Les seules coupes programmées concernent la peupleraie située au nord-ouest du site. Les peupliers sont mûrs et montrent des signes de dépérissement. Il est temps de les récolter, ce qui, d'ailleurs, était déjà envisagé dans le précédent aménagement.

### → **pour les travaux :**

Les travaux sylvicoles à prévoir sur les plantations sont divers. Leur mise en œuvre est primordiale pour l'avenir des peuplements. Il s'agit :

- de l'ouverture systématique de cloisonnements d'exploitation,
- de la prédésignation des arbres d'avenir,
- du dépressage, c'est-à-dire la première éclaircie réalisée au profit des arbres marqués,
- d'opérations de nettoyage si nécessaire.

Des travaux d'entretien sont également prévus sur les infrastructures (portails, clôture,...), ainsi que des opérations de tailles des haies ou encore de fauche des prairies.

## **Bilan prévisionnel**

Le bilan prévisionnel s'appuie sur une récolte annuelle de 52 m<sup>3</sup>/an, dont plus de la moitié proviendrait des opérations de dépressage. Le bilan financier supportera de nouveau un bilan négatif sur cette deuxième période d'aménagement, à hauteur de -90 €/ha/an sur la surface en sylviculture de production, mais cependant en amélioration par rapport au bilan passé (-115 €/ha/an).

Ce bilan tout théorique est cependant à moduler en fonction de la possibilité de valoriser les coupes d'amélioration en bois de chauffage.

Le plan d'aménagement forestier 2017-2036 a été présenté au comité consultatif de gestion du Domaine de La Chaumière, qui l'a approuvé.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver ce plan d'aménagement forestier 2017-2036,
- de demander à monsieur le Préfet du Nord de procéder à son instauration,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 19

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 46 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSÉAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSÉAUX), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Alain SEGOND.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **13 – GEMAPI/Hydraulique**

### **13.1 – Renouvellement de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Sensée – Désignation du représentant de la CAD**

Le dernier arrêté préfectoral renouvelant de manière complète la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Sensée a été signé le 26 janvier 2012.

Conformément à l'article 2 de cet arrêté, le mandat des membres désignés prend fin au terme de 6 années, soit le 26 janvier 2018.

La CLE doit donc être une nouvelle fois renouvelée de manière complète, avec la désignation de nouveaux membres.

Préalablement, compte tenu des différents changements dans le domaine de l'eau liés aux réformes territoriales, la structuration de la CLE doit être aussi mise à jour.

La proposition de nouvelle structuration de la CLE présentée en annexe a été approuvée par le Préfet du Pas de Calais, coordonnateur de la procédure d'élaboration du SAGE de la Sensée.

Les modifications portent essentiellement sur la suppression de structures qui ont disparu au 31/12/2017 dont l'Institution Interdépartementale, et l'ajout d'EPCI qui ne figuraient pas auparavant dans la CLE.

La CAD, membre de la CLE, est représentée par 1 élu.

Après avis favorable du bureau, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à la désignation du représentant de la CAD au sein de la CLE du SAGE de la Sensée.

Cette désignation se fera dans les conditions de droit commun présidant aux délibérations du conseil, à la majorité absolue des suffrages exprimés et à bulletin secret. Le conseil peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret dans le cadre de cette désignation (article L 2121-21 du CGCT).

**Le conseil communautaire,**

**DECIDE à l'unanimité, suivant les dispositions prévues à l'article L 2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au vote au scrutin secret pour la désignation à opérer puis ELIT à l'unanimité M. Jean-Paul FONTAINE pour représenter la CAD au sein de la Commission Locale de l'Eau du Sage de la Sensée.**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 20

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 46 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSÉAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSÉAUX), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Alain SEGOND.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **13 – GEMAPI/Hydraulique**

### **13.2 — Représentation de la CAD au « Syndicat Mixte Escaut et Affluents » (SyMEA)**

Par délibération en date du 15/12/2017, le Conseil communautaire a désigné les représentants de la CAD au « Syndicat Mixte Escaut et Affluents » (SyMEA) :

<b>Délégués Titulaires</b>	<b>Délégués Suppléants</b>
M. Jean-Paul FONTAINE	Mme Claudine PARNETZKI
<b><i>M. Gilles POULAIN</i></b>	M. Alain WALLART

A la demande de M. Gilles POULAIN, délégué titulaire et après avis favorable du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à son remplacement.

**Au terme de la procédure d'élection, M. Jean-Luc HALLÉ a été élu, au 1<sup>er</sup> tour et à l'unanimité, délégué titulaire au SyMEA, en remplacement de M. Gilles POULAIN.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 21

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 46 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSÉAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSÉAUX), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Alain SEGOND.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **14 – Electrification**

### **14.1 – Convention transactionnelle de règlement amiable entre ORANGE et la CAD pour indemnisation de préjudice subi par la CAD (mâts accidentés)**

Deux mâts électriques appartenant à la CAD, situés zone de l'Ermitage à Lambres lez Douai, ont été endommagés par un élément du réseau de la société ORANGE en février 2017. Un poteau de l'opérateur s'est couché après avoir été heurté par un camion et les câbles de ce poteau sont venus s'accrocher aux mâts de la CAD, lesquels se sont couchés à leur tour.

Les faits et circonstances des dommages ont été constatés contradictoirement par ORANGE le 28 Août 2017. Le montant du préjudice a été évalué à la somme de 1 945,80 €, ce qui correspond au coût de la remise en état des deux mâts endommagés.

A partir du moment où sa responsabilité est engagée, ORANGE s'est engagée par le biais d'une convention de règlement amiable à payer à la CAD la somme de 1 945,80 € pour indemnisation du préjudice subi.

Moyennant ce paiement, la CAD reconnaît qu'ORANGE est à l'avenir dégagee de toute responsabilité en ce qui concerne le préjudice précité.

Sous réserve de la parfaite exécution par chacune des parties, cette convention emporte transaction au sens des articles 2044 et suivants du Code Civil et sera signée par les parties qui renoncent à toute instance et action en justice en relation avec ce dommage (Article 2052 du Code Civil).

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver le versement par ORANGE à la CAD de la somme de 1 945,80 €, en guise de dédommagement du préjudice subi par cette dernière,
- d'autoriser la conclusion d'une transaction en application des articles 2044 et suivants du Code Civil pour permettre le versement de cette somme au profit de la CAD,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**



# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 22

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 46 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSÉAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSÉAUX), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Alain SEGOND.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **16 – Questions diverses**

### **16.1 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au club sportif FNCD pour l'organisation de la coupe de la ligue de Waterpolo 2018**

La ligue de waterpolo a attribué l'organisation de la coupe de la LIGUE 2018 au club des Francs Nageurs Cheminots de Douai (FNCD).

Cette manifestation qui regroupe le club organisateur et les 7 autres meilleures équipes françaises de waterpolo, s'est déroulée les 26, 27 et 28 janvier 2018 à SOURCEANE.

Le Budget de cette manifestation en dépenses et recettes (document joint) s'élève à 67 400 euros.

Pour financer cette manifestation, le FNCD a sollicité différents partenaires publics et parmi ceux-ci la CAD à hauteur de 10 000 euros.

Eu égard à l'importance de cette manifestation, il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'octroyer au FNCD une subvention exceptionnelle de 10 000 euros,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 23

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 46 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSÉAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSÉAUX), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Alain SEGOND.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **16 – Questions diverses**

### **16.2 - Adhésion de la CAD à l'Agence d'Ingénierie départementale du Nord**

Vu l'article L. 5511-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que : « *Le département, des communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.* »,

Vu l'article L. 5111-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que : « *Les collectivités territoriales peuvent s'associer pour l'exercice de leurs compétences en créant des organismes publics de coopération dans les formes et conditions prévues par la législation en vigueur. Forment la catégorie des groupements de collectivités territoriales (...) les agences départementales...* »,

Vu la dissolution de l'association « Agence Technique Départementale du Nord au 31 décembre 2016,

Vu la création de l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord, le 1<sup>er</sup> janvier 2017, sous la forme d'un établissement public administratif,

Vu les statuts (document joint) de cette nouvelle Agence et notamment son article 6 qui dispose que : « *Toute commune ou tout établissement public intercommunal du département du Nord peut devenir membre de l'agence, en adoptant par délibération, et sans réserve, les présents statuts* »,

Considérant l'intérêt pour la communauté d'une telle structure,

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adhérer à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord,
- d'approuver les statuts fixant les principes et les règles de fonctionnement de l'Agence (documents joints),
- d'approuver le versement de la cotisation dont le montant sera inscrit chaque année au budget de la communauté (*pour l'année 2018 la cotisation s'établit comme suit : 0,10 euro par habitant X nb d'habitants calculé sur la base du dernier recensement publié de la population municipale – INSEE*),
- de désigner le représentant titulaire de la CAD à l'Agence, et son représentant suppléant,
- d'autoriser le président ou son représentant délégué (à désigner en conseil communautaire) à prendre toutes les décisions et à signer tous les documents concrétisant cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 24

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 46 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAU), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Alain SEGOND.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **16 – Questions diverses**

### **16.3 – Commissions « Hydraulique » « Trame verte et bleue » et « Finances » - Recomposition suite à démission**

Monsieur Jean-Michel MIROIR qui a démissionné de son mandat de conseiller communautaire, était membre de trois commissions de travail composées du Président de la CAD et de 15 membres désignés par le Conseil communautaire :

→ la commission Hydraulique :

M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alfred BOULAIN, Mme Florence GERARD, M. Henri JARUGA, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Lionel COURDAVAULT, M. Jean-Claude DHALLUIN, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Alain WALLART, M. Gilles POULAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Jackie AVENEL, **M. Jean-Michel MIROIR**, M. Dominique RICHARD et M. Romuald SAENEN.

→ la commission Trame verte et bleue :

Mme Florence GERARD, M. Christophe DUMONT, M. Christian DORDAIN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Jacky AVENEL, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Annick LOUVION, M. Romuald SAENEN, **M. Jean-Michel MIROIR**, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Alain WALLART, M. Claude HEGO, M. Alain SEGOND, M. Jean-Luc HALLE.

→ la commission Finances :

M. Lionel BLASSEL, M. Francis FUSTIN, M. Claude HEGO, Mme Monique PARENT, Mme Nicole DESCAMPS VOTTIER, M. Christophe DUMONT, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Nacéra SOLTANI, Mme Florence GERARD, M. Jean-Jacques PEYRAUD, **M. Jean-Michel MIROIR**, M. Dominique RICHARD, M. Daniel SELLIER, M. Jean-Luc DEVRESSE, M. Frédéric CHEREAU.

Après avis favorable du bureau, il est proposé au Conseil communautaire de procéder au remplacement de M. MIROIR selon les règles s'appliquant en l'espèce :

- suivant les dispositions prévues par le CGCT (article L2121-22 par renvoi de l'article L5211-1), la composition de la commission doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communautaire,
- le Conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour opérer les nouvelles désignations (article L2121-21 du CGCT).

**Le conseil communautaire,**

- **DECIDE à l'unanimité, suivant les dispositions prévues à l'article L 2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au vote au scrutin secret pour la désignation des membres des commissions,**
- **RECOMPOSE à l'unanimité, comme suit les commissions :**

→ la commission Hydraulique :

**M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alfred BOULAIN, Mme Florence GERARD, M. Henri JARUGA, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Lionel COURDAVAULT, M. Jean-Claude DHALLUIN, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Alain WALLART, M. Gilles POULAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Paul COPIN, M. Dominique RICHARD et M. Romuald SAENEN.**

→ la commission Trame verte et bleue :

Mme Florence GERARD, M. Christophe DUMONT, M. Christian DORDAIN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Jacky AVENEL, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Annick LOUVION, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul COPIN, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Alain WALLART, M. Claude HEGO, M. Alain SEGOND, M. Jean-Luc HALLE.

→ la commission Finances :

M. Lionel BLASSEL, M. Francis FUSTIN, M. Claude HEGO, Mme Monique PARENT, Mme Nicole DESCAMPS VOTTIER, M. Christophe DUMONT, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Nacéra SOLTANI, Mme Florence GERARD, M. Jean-Jacques PEYRAUD, M. Romuald SAENEN, M. Dominique RICHARD, M. Daniel SELLIER, M. Jean-Luc DEVRESSE, M. Frédéric CHEREAU.

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 25

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 46 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAU), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Alain SEGOND.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **16 – Questions diverses**

### **16.4 – Représentation de la CAD au SMTD – Modification : Election d'un nouveau délégué titulaire suite à démission**



La CAD est représentée au Syndicat Mixte des transports du Douaisis (SMTD) par les délégués nommés ci-après suivant délibérations du Conseil communautaire du 18/04/2014, 26/09/2014, 16/10/2015, 05/02/2016 et 15/12/2017 :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. Damien FRENOY	M. Gérard DEROULERS
Mme Marylise FENAIN	M. Pascal GEORGE
M. Didier TASSEL	M. Jean-Marc RENARD
M. Francis FUSTIN	Mme Patricia DENIZE
M. Jean-Claude DHALLUIN	Mme Brigitte WIDIEZ-GUYOT
M. Alain SEGOND	Mme Caroline BIENCOURT
M. Michel LEBLOND	Mme Natacha BROUCK
Mme Colette CAPA	Mme Anna LEARDI
M. Jacques LECLERCQ	M. Laurent ILSKI
M. Christian POIRET	M. Bernard OLIVIER
M. Christian HATU	M. Thierry GOEMINNE
M. Joël THOREZ	M. Patrick MERCIER
M. Robert STREZLECKI	M. Jean-Jacques PEYRAUD
M. Didier CARREZ	M. Henri JARUGA
M. Christophe DUMONT	M. Pascal DAMBRIN
M. Henri COQUELLE	M. François DEBSKI
M. Henri DERASSE	M. Christian DORDAIN
M. Alain KLEE	Mme Nacéra SOLTANI
M. Thierry FAIDHERBE	Mme Reine DEFRANCE
M. Denis LAMY	M. Jean-Baptiste MORTREUX
<b>M. Jean-Michel MIROIR</b>	Mme Marie-Pascale SALVINO
Mme Maryline LUCAS	M. Freddy KACZMAREK
M. Jacques ELIAS	Mme Isabelle LESTIENNE
M. Dominique RICHARD	M. Jacques MICHON
M. Romuald SAENEN	Mme Odile HAGE
Mme Véronique LEGRAND	M. Bruno BARCA
M. Jean-Luc DEVRESSE	M. Jean-Marie DUPIRE
Mme Nadia BONY	Mme Corinne AMADEI
M. Arnaud PIESSET	Mme Avida OULAHCENE
M. Jean-Michel SZATNY	Mme Claudine HOUDET
M. Frédéric CHEREAU	M. Hocine MAZY

Suite à la démission de M. Jean-Michel MIROIR et après avis favorable du bureau, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à son remplacement et d'élire un nouveau délégué titulaire.

Pour cette élection, le choix de l'organe délibérant de la CAD peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 du CGCT.

Le représentant est élu au scrutin secret et uninominal, à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**Au terme de la procédure d'élection, Mme Claudine PARNETZKI a été élue à l'unanimité au 1<sup>er</sup> tour, représentant titulaire, en remplacement de M. Jean-Michel MIROIR.**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 26

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 46 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSEAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSEAUX), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Alain SEGOND.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **16 – Questions diverses**

### **16.5 – Représentation de la CAD au SCOT – Modification : Election d'un nouveau délégué suppléant suite à démission**

La CAD est représentée au Syndicat mixte pour le schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Grand Douaisis par les délégués nommés ci-après suivant délibérations du Conseil communautaire du 18/04/2014, 07/07/2014, 13/02/2015, 16/10/2015, 05/02/2016, 25/03/2016, 27/05/2016, 31/03/2017, 13/10/2017 et 15/12/2017

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Monique PARENT	M. Michel LEBLOND
M. Francis FUSTIN	M. Vincent WANTIER
M. René LEDIEU	M. Philippe HELIN
M. Daniel FOUQUET	Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER
M. Christian POIRET	M. François BONTE
M. Serge LEROY	M. Henri ROBAK
M. Dominique PHILIPPE	M. Philippe LENGLEZ
M. Jean-Marc RENARD	M. Jean-Luc ROGE
M. Clovis PINTIAUX	M. Christian WALLARD
Mme Caroline BIENCOURT	M. Serge PAUQUET
M. Lionel COURDAVAULT	Mme Cosette MARQUETTE
M. Damien FRENOY	M. Jean-Luc HALLE
M. Michel CREPIEUX	M. Amrane HAMLAT
Mme Nacéra SOLTANI	M. Jean-Paul FONTAINE
M. Henri JARUGA	M. Christophe DUMONT
M. Jean-Paul HOURNON	M. Dimitri WIDIEZ
M. Claude JASPARD	M. Jean-Jacques PEYRAUD
M. Bruno VENDEVILLE	M. Henri COQUELLE
M. Thierry GOEMINNE	Mme Caroline SANCHEZ
M. Alfred BOULAIN	M. Jean-Luc PEREZ
Mme Marie-Laure MARMOUZET	M. Dominique BAILLEZ
M. Bernard GOULOIS	M. Frédéric GUENEZ
M. François DEBSKI	M. Joël MARMIN
M. Thierry FAIDHERBE	M. Christophe WAVRANT
M. Christian DORDAIN	M. Patrick MERCIER
M. Denis DESRUMAUX	Mme Sandrine PONTHEUX
M. Gilles HUMERY	Mme Claudine PARNETZKI
M. Michel DUJARDIN	M. Freddy KACZMAREK
M. Jacques ELIAS	Mme Nadine MORTELETTE
Mme Annie GOUPIL	M. Dominique RICHARD
Mme Maryline LUCAS	M. Mohamed LAHSEN
M. Romuald SAENEN	<b>M. Jean-Michel MIROIR</b>
Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE	M. Mohamed KHERAKI
M. Jackie AVENEL	Mme Corinne AMADEI
Mme Annick LOUVION	Mme Solange LAGANGA
M. Jean-Luc DEVRESSE	M. Alain DUPONT
M. Jean-Michel SZATNY	M. Jean-Michel CONVENT
M. Jean-Pierre STOBIECKI	M. Arnaud PIESSET
M. Frédéric CHEREAU	Mme Nadia BONY
M. Daniel SELLIER	M. Salah MEZDOUR

Suite à la démission de M. Jean-Michel MIROIR et après avis favorable du bureau, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à son remplacement et d'élire un nouveau délégué suppléant.

Pour cette élection, le choix de l'organe délibérant de la CAD peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 du CGCT.

Le représentant est élu au scrutin secret et uninominal, à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**Au terme de la procédure d'élection, M. Jean-Paul COPIN a été élu à l'unanimité au 1<sup>er</sup> tour, représentant suppléant, en remplacement de M. Jean-Michel MIROIR.**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2018

16/02/2018 - 27

Date de la convocation : 9 Février 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 46 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, Mme Thérèse PARISSÉAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, M. Jackie AVENEL, Mme Avida OULAHCENE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Guy CANNIE, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Clovis PINTIAUX, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Monique PARENT, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Michel SZATNY (pouvoir à Mme Thérèse PARISSÉAUX), Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), M. Jean-Luc DEVRESSE (pouvoir à Mme Nadia BONY), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Caroline SANCHEZ (pouvoir à M. Martial VANDEWOESTYNE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

## **EXCUSÉS :**

M. Romuald SAENEN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Cosette MARQUETTE, M. Alain SEGOND.

## **ABSENT REPRÉSENTÉ :**

M. Lionel BLASSEL.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTEMANE, pour le service Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Olivier MORANCAIS, Directeur des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **16 – Questions diverses**

**16.6 - Délégation au Président pour l'attribution et la signature du marché de travaux d'assainissement-Square du Dauphin à Douai – Marché n°18AS001**

Une consultation a été lancée pour des travaux d'assainissement urgents Square du Dauphin à Douai.

Les travaux sont décomposés en deux lots comme suit :

- Lot 1 : Travaux d'assainissement
- Lot 2 : Curage et inspection d'un ouvrage d'assainissement

Les variantes ont été autorisées pour le lot 1 : Travaux d'assainissement :

Spécifications techniques sur lesquelles la variante est autorisée :

→ Géométrie et emplacement de la station de relevage

L'estimation totale est de 320 572 € HT, répartie ainsi :

- Lot n°1 : 275 662 € HT
- Lot n°2 : 44 910 € HT

La dépense correspondante est prévue à l'article n°2315 du budget annexe Assainissement.

Compte tenu du montant estimatif de l'opération, la procédure de mise en concurrence suivie est la procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux Marchés Publics.

Au vu de l'estimation du lot 1, l'attribution de celui-ci relève de la compétence du Bureau communautaire.

En l'absence de réunion de Bureau avant le 22 mars 2018 et au regard de l'urgence des travaux, il vous est proposé :

- de déléguer au Président l'attribution et la souscription du lot 1 – travaux d'assainissement relatif à l'opération reprise ci-dessus, conformément aux dispositions de l'article L5211.10 du Code général des collectivités territoriales,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les documents s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le vice-Président délégué

**Dominique RICHARD**